

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONSTRUCTION DES SAVOIES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ème TRANCHE CARREFOUR PRIERE, Lot 680, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 30/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTION DES SAVOIES »

Objet : Maitrise d'ouvrages , maitrise d'œuvres ,
Promotion Immobilière et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens

meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de
donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ème TRANCHE CARREFOUR PRIERE, Lot 680, Ilot 43

Dirigeant(s) M SORO SANDONA BEMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07105 du 29/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47741/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

